

INDUSTRIE ET COMMERCE

LA FOUFRE (1). — FILATURE DE COTON.

La Foudre, aujourd'hui la filature de coton la plus considérable des contrées de l'ouest de la France, et l'une des plus remarquables par la perfection de son outillage, est un instrument essentiellement contemporain, dont les lignes droites, longues, nerveuses et légères forment un ensemble parfait, et représentent la seconde moitié du XIX^e siècle, comme le Parthénon représente la Grèce antique, et l'Alhambra l'Espagne mauresque : un petit ornement dans le genre moyen âge, affecté par les Anglais, orne seul la corniche. Le reste est sévère, utilitaire, inflexiblement logique. Le constructeur s'appelle Fairbairn, c'est tout dire. Ce bel établissement est des commencements excessivement modestes, vers lesquels nous devons remonter pour donner au lecteur la signification du nom inscrit sur son fronton.

Vers 184... on construisit une petite filature de coton sur l'emplacement où devait s'élever la belle usine que l'on voit aujourd'hui. Cette usine eut pour moteur la machine à vapeur remorquée hors de service qui avait pour nom la Foudre. Le moteur donna son nom à l'usine, et ce nom s'est transmis jusqu'à ce jour aux vastes constructions qui ont remplacé cette modeste manufacture, détruite bientôt par un incendie.

Une société, fondée dans le but d'exploiter le lin, fit construire sur l'emplacement des bâtiments incendiés, la filature que l'on voit aujourd'hui, et donna à l'ensemble du monument cet aspect grandiose et ces vastes proportions qui font l'étonnement des nombreux visiteurs qu'il attire et l'admiration des praticiens qui en apprécient les remarquables dispositions.

Après plusieurs années d'exploitation, après diverses phases plus ou moins prospères, et par suite de circonstances entièrement en dehors de notre sujet, ces beaux ateliers devinrent inoccupés, et les 5 à 6 millions immobilisés dans cet emplacement menaçaient de devenir stériles ; c'est alors que M. Pouyer-Quertier, déjà possesseur d'importantes usines à Fleury-sur-Andelle, Perreuil et Vascoeur, dans le département de l'Eure, s'en rendit acquéreur et redonna la vie à ces ateliers où le silence de l'inactivité avait tristement remplacé le bruit fécond du travail.

M. Pouyer-Quertier étant un des chefs d'usine les plus intelligents de la Normandie, la Foudre devait devenir un établissement modèle. Cet honorable filateur, électique en industrie, devenu, par suite de sa longue expérience, familier avec tous les progrès qui se font chaque jour, tant en France qu'en Angleterre, sut, avec son coup d'œil exercé, discerner, dans la foule des procédés nouveaux, ceux dont l'application constituait un véritable progrès. Aussi la Foudre terminée, est devenue le résumé rationnel et complet des progrès accomplis jusqu'ici et appliqués au genre de produits auquel elle était destinée.

Cette importante usine, grâce à la prodigieuse activité de son propriétaire actuel, fut montée, organisée, et vit soixante mille broches se mouvoir en moins d'une année. Pour ceux qui savent ce qu'une pareille installation entraîne de détails, combien de fois l'imprévu peut venir se heurter contre la prévoyance la plus expérimentée, ceux-là pourront se rendre compte de l'extrême activité et de la netteté du coup d'œil de M. Pouyer-Quertier.

Les bâtiments et les cours de l'usine occupent environ quatre hectares de superficie. Deux maisons, construites en briques, sur le modèle des cottages anglais, avec fenêtres à contre-poids et à coulisses, enferment l'une les bureaux, l'autre la demeure de l'éminent industriel. De vastes magasins pouvant contenir environ trois mille balles, des ateliers de déviderie, un atelier de construction destiné à la réparation des moteurs et des machines, une usine à gaz pour alimenter mille becs, des logements d'employés, etc., entourent une grande cour, au milieu de laquelle s'élève le bâtiment principal.

Les dimensions monumentales de cet édifice sont remarquables. Il mesure en longueur 147 mètres, sur une largeur de 16 mètres et une hauteur de 25 mètres, du seuil du rez-de-chaussée au sommet du comble. Les murs sont en briques et en pierres. Le sol des ateliers est carrelé et repose sur des voûtes en briques qui supportent des sommiers et des colonnes en fonte. Le bâtiment est complètement à l'épreuve du feu et ne renferme pas de bois dans sa construction ; il est bâti sur le principe des bâtiments fire-proof de l'Angleterre, et a sur ces derniers l'avantage d'une stabilité et d'une élégance qu'on ne trouve dans aucune construction britannique. L'aération de ces vastes ateliers a été parfaitement ménagée, et toutes les fenêtres s'ouvrent dans la moitié de leur dimension. Les quatre faces sont éclairées par cent quatre-vingt-seize fenêtres, sans compter quatre-vingt tabatières donnant la lumière à l'atelier du cinquième étage, placé dans les combles. Deux pavillons, situés aux deux extrémités, servent de cages à deux vastes escaliers ; par l'un descendent les hommes et par l'autre les femmes. Indépendamment de ces deux escaliers, réservés aux ouvriers et employés de l'établissement, il y a encore à chaque extrémité et dans chacun des deux pavillons, un système de plate-forme mobile fort ingénieux, fonctionnant au moyen de moteur et d'un contre-poids, et parcourant toute la hauteur de l'édifice. On s'en sert surtout pour monter aux métiers le coton sortant des apprêts et destiné à recevoir les dernières opérations de la filature, et à le redescendre ensuite tout prêt à être emballé et livré à la consommation. Ce système de montoir ou élévateur n'est pas seulement ingénieux, mais il est d'une utilité pratique incontestable ; il économise en effet le temps, le travail pénible des hommes qui, sans lui, seraient obligés de porter à l'épaulé, par des escaliers de cinq étages, l'énorme quantité de produits qui sortent de ces ateliers.

Mais avant de suivre le coton à travers les différentes séries des machines qui le nettoient, le divisent, etc., traçons en quelques mots la nature, l'origine et la culture de cette précieuse matière textile.

Le coton, ou, comme disent les Anglais *cotton-wool*, laine de coton, est un duvet végétal, produit d'une plante originaire du sol dans l'Inde et dans l'Amérique. Le nom du genre est *gossypium*, et les variétés en sont nombreuses. Quant au mot *coton*, son origine a été le sujet de grandes discussions. Les uns s'appuient sur divers passages de Plinius le naturaliste, où le mot *cottona mala* est fréquemment répété et employé pour désigner les coings ; or, disent-ils, comme les coings sont souvent couverts de duvet, et que Plinius dit nettement, liv. XII, chap. 10 : « Les habitants de cette même lie possèdent aussi des arbres qui

portent de la laine, mais d'une autre façon que ceux des Chinois... Ces arbres portent des glands de la grosseur d'un coing (*cottoni mali*) qui s'ouvrent à leur maturité, et montrent une masse de laine dont les naturels du pays font des vêtements d'une trame précieuse. » Comme ce passage contient la description de la plante aussi exactement que possible, et qu'il renferme en même temps le mot *cottoni*, il est évident que le mot moderne vient du latin. Quoique ce raisonnement ne soit pas parfaitement conforme à la saine logique, il est au moins spécieux.

(La suite au prochain numéro).

On écrit à l'Agence Havas : « Un colon de Millianah, M. Piednoir, vient de vendre le produit de sa récolte en coton à raison de 1 fr. 75 c. le kilo, sur le marché du Havre, au lieu de 1 fr. 40, prix de ses ventes antérieures. Le prix de l'hectare se trouve ainsi porté à 1,225 fr. Un tel fait est de nature à encourager les planteurs, et nous nous empressons de lui donner toute publicité. »

FAITS DIVERS.

Il a été décidé que l'Opéra fermerait ses portes pendant la semaine sainte. On profitera de ce laps de temps pour remettre à neuf les peintures et les dorures de la salle. Le conseil des bâtiments civils a ouvert à cet effet un crédit de 100,000 francs.

M. Boulanger est chargé de peindre sur la vieille coupole les grands motifs de sculpture qui doivent orner la coupole de la salle actuellement en construction. Le public pourra donc se faire à l'avance une idée de l'effet que produira cette décoration.

— Le *Charivari* a crayonné hier avec autant d'esprit que de vérité une actualité qui ferait sourire, tant elle paraît comique, si l'échec éprouvé par les volontaires polonais pouvait laisser dans nos cœurs un autre sentiment que la tristesse.

Trois personnages occupent la scène : un Anglais, un Polonais, un Italien.

Un jeune Polonais, coiffé d'un bonnet carré amarante, la main droite appuyée sur la garde d'un sabre dont la pointe touche le sol, la main gauche passée dans sa gunka à brandebourgs, interroge d'un regard sévère à la fois et mélancolique l'officier britannique qui s'est présenté à lui. L'Anglais se confond en protestations de sympathie. Il exprime toute son admiration pour le courage de ces jeunes gens qui vont combattre pour leur patrie, que les Russes tiennent sous leur talon. Toutes ses paroles ne satisfont pas complètement le volontaire polonais, il voudrait une déclaration plus nette, plus décisive ; il l'attend ; car ce n'est pas un appui purement moral qu'il faut à la Pologne opprimée.

Cette attente jette je ne sais quel trouble dans l'esprit de l'Anglais, sa voix s'arrête dans son gosier, ses mains se pressent convulsivement l'une contre l'autre, et il se courbe et baisse le regard devant l'œil sévèrement interrogateur du fils de la Pologne.

Si longue que soit l'attente, plus un mot ne sort de la bouche de l'officier britannique pour fortifier le courage et les espérances de l'insurgé. Celui-ci ignore sans doute que l'Angleterre, comme l'a dit le *Times*, a le droit d'intervenir en Pologne, mais... qu'elle n'en a pas le devoir en ce moment.

Tant de subtilité n'entre point dans l'esprit du jeune volontaire, il hésite, il voudrait encore espérer un secours matériel, mais survient un Italien, fin et plein d'expérience, qui lui ôte toute illusion.

— Mon brave Polonais, dit-il en s'adressant au jeune insurgé et en désignant le perfide fils d'Albion, n'attendez rien de lui, c'est un farceur... ni un homme, ni un schelling, des paroles, rien de plus... je connais ça par expérience ! »

— On raconte, à propos de la princesse Alexandra, aujourd'hui princesse de Galles, une anecdote fort amusante et dont les journaux anglais seraient heureux sans doute de faire leur profit.

L'été dernier, la princesse étant à Bruxelles avec sa famille, alla visiter le jardin zoologique. Ce jour même était dans les écuries de l'établissement un poney dont S. A. R. voulait être la marraine. Elle lui donna le nom d'*Alexandre*, et comme ce nom est un peu trop long pour un cheval, la duchesse de Brabant demanda qu'on y ajoutât celui de *Joujou*.

Le filleul de la princesse de Galles se porta à merveille et l'on a inscrit au-dessus de son box la date de la naissance et l'honneur qui lui fut fait.

Le jour du mariage de la princesse Alexandra, un Anglais se rendit au jardin zoologique, et après avoir fait appeler le directeur il lui demanda s'il était vrai qu'Alexandre-Joujou fut le filleul de la future reine d'Angleterre. La réponse ayant été affirmative, l'Anglais répondit que dans ce cas on avait manqué à toutes les convenances en ne mettant pas une rosette ou une cocarde à l'intéressant quadrupède.

Depuis lors, les Anglais qui habitent Bruxelles vont en pèlerinage au jardin zoologique pour admirer le protégé de la gracieuse épouse de l'héritier présomptif des Trois-Royaumes.

— On écrit de Toulon, le 18 mars :

« Une mort accidentelle, occasionnée par un fait tellement extraordinaire qu'il ne s'en est peut-être jamais représenté un semblable jusqu'à ce jour, a eu lieu hier, à trois heures de l'après-midi, dans l'arsenal de Toulon.

Un nommé Desprez-Durand, garde-chiourme, de service à Castignneau, se livrait au plaisir de la pêche, afin d'employer son temps de repos d'une manière utile et agréable.

Placé en équilibre sur un étroit radeau flottant, cet homme venait de prendre un petit roulet, poisson fin et délicat, très-apprécié par les gourmets. Lorsque, ne sachant plus où déposer sa capture afin de le mettre en sûreté et de l'empêcher surtout de sauter encore à la mer pendant qu'il réamorçait sa ligne, ce malheureux garde-chiourme eut la fâcheuse idée de saisir sa proie avec les dents.

Il paraît que si cette position était gênante pour l'homme, elle l'était bien davantage pour le poisson qui, en se débattant dans les soubresauts convulsifs de l'agonie, a fini par se dégager et a pénétré, la tête la première, dans le gosier de son bourreau, qui est mort asphyxié, malgré tous les secours de l'art qui lui ont été prodigués à l'ambulance du port.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

Coton américain.

Emprunt 7 % des Etats confédérés d'Amérique de 3 millions liv. st. (75 millions de francs) avec faculté de conversion en coton. — Prix d'émission : 90 %.

MM. Emile Erlanger et C^o ont l'honneur de prévenir le public que la souscription à l'Emprunt des Etats confédérés d'Amérique, ouverte à Londres, Paris, Francfort, Amsterdam, Liverpool, a été close samedi à 2 heures.

L'Angleterre seule a souscrit 15 millions liv. st., soit cinq fois le capital demandé. Le résultat de Francfort, Amsterdam et Paris n'est pas encore connu. — Le prix se tient ferme à 4 1/2 % prime. (3657-4590.)

ENLEVEMENT DES TACHES D'HUILE.

Détacher avec succès les taches d'huile, est une chose utile qui a fait de très-grands progrès, mais qui n'a pas encore acquis le dernier degré de perfectionnement ; en voici un dû à M. Hirzel ; il consiste à employer simultanément la magnésie et la benzine.

Après avoir fait chauffer, sur un fourneau, du carbonate de magnésie pour le délivrer de toute humidité, on le mêle avec assez de benzine pure pour qu'il en soit bien pénétré, sans néanmoins qu'il se répande en bouillie ; mais, dès qu'on voit que le carbonate va laisser couler un peu de benzine, on soumet la masse à une pression. La magnésie nouvellement chauffée, puis refroidie, vaudrait mieux que le carbonate qui vient d'être indiqué. Ce mélange de magnésie et de benzine possède alors l'aspect d'une masse friable, et doit être conservé dans des flacons en verre bien fermés, dont l'ouverture soit assez large. L'emploi en est extrêmement simple et facile ; on en étend sur la tache une couche de 0^m.003 à 0^m.008 d'épaisseur, et l'on frotte cette couche avec l'extrémité du doigt. On enlève, en battant ou en brossant les petites masses terreuses qui se sont formées ; on applique d'autre magnésie sur la place où se trouvait la tache qui, lorsqu'elle est fraîche, disparaît ordinairement tout à fait dès la première opération. Les étoffes qui supportent l'humidité peuvent être brossées avec de l'eau ; les tissus de soie doivent, au contraire, être nettoyés avec de l'alcool ou de l'éther. Cette méthode permet aussi d'enlever facilement les taches anciennes ou nouvelles sur toute espèce de bois, même sur les bois les plus tendres ou les plus minces, sur l'ivoire, le papier, le parchemin, sans que l'on ait à craindre de causer le moindre dommage à l'objet. Les caractères de l'encre sont complètement respectés par ce mélange ; mais ceux qui sont imprimés perdent de leur intensité. Tous les corps gras sont complètement et facilement enlevés de dessus les étoffes de soie, de quelque couleur qu'elles soient, et il en est de même sur toutes les autres étoffes, pourvu qu'elles ne contiennent pas trop de laine, parce que, dans ce cas, la magnésie y adhère avec assez de tenacité.

REVUE AGRICOLE.

Au marché de mercredi, les offres faites en blé ont eu une très médiocre importance. On voulait vendre 1 fr. de plus et l'on a paralysé les transactions : la meunerie vend mal ses farines, aussi ne se soucie-t-elle pas d'accorder une plus-value aux blés. Les affaires ont donc été des plus limitées et si, au début, on constatait 75 c. à 1 fr. de hausse, vers la clôture du marché on traitait aux prix de la semaine dernière. Les blés de choix se sont vendus 34 50 à 35 fr., les bons blés de 33 à 34 fr., les blés ordinaires de 31 50 à 32 50 les 120 kil. réglés. On a offert quelques blés étrangers qui n'ont pas eu acheteurs à cause des prix relativement trop élevés, mais on a été impressionné par la possibilité qu'il y aurait de puiser à l'extérieur si un jour nos prix s'élevaient trop. Les fermiers ont offert médiocrement de blé à la vente et ont obtenu difficilement une hausse de 25 à 50 c. par sac aux prix extrêmes de 31 50 à 35 fr. les 120 kil. réglés, rendus aux usines de la meunerie du rayon.

La température est restée favorable : un peu de pluie le jour, un peu de froid la nuit consolident la plante des céréales d'hiver et ont arrêté la végétation. Les emblavures de mars se poursuivent avec ardeur. On donne les premières préparations aux terres pour les betteraves ; en particulier les travaux des champs sont poussés avec une grande activité.

Dans le Midi, à Marseille, les transactions sont irrégulières, tantôt très actives, tantôt très calmes, les prix se soutiennent, voilà tout. En remontant vers Bordeaux, on est également dans la même position ; les cours des blés et des farines se maintiennent. Nantes a été un peu plus ferme : on s'attend prochainement sur cette place au retour prochain des acheteurs anglais. La Beauce, la Sarthe ont des prix très fermes et des marchés moins importants. La Normandie conserve également de bons prix. Le Nord nous arrive avec des halles fortement approvisionnées et de la baisse.

L'est réduit à sa propre consommation ; il n'importe ni n'exporte hors de son rayon ; les prix des céréales y sont stationnaires. (Ext. du *Moniteur de l'Agriculture*.)

BULLETIN FINANCIER.

23 mars 1863.

La Bourse a continué aujourd'hui son mouvement de hausse, mais peut-être n'y a-t-elle pas mis assez de mesure ; il en est résulté des réalisations de bénéfices qui ont fait perdre aux cours une partie de l'amélioration qu'ils avaient acquise.

Les inquiétudes nées de la situation politique ne sont pas encore complètement dissipées. Les affaires sont assez restreintes.

La Bourse est beaucoup moins ferme en clôture qu'au début. La rente ouvre à 69.45 pour faire 69.50 et fermer à 69.30, en hausse de 5 c. seulement sur samedi.

Les consolidés anglais sont venus avec 1/8 de hausse à 92 3/8 à 1/2.

A Vienne, les chemins sont un peu faibles, les changes s'améliorent.

L'emprunt italien, plus recherché, a varié de 70.45 à 70.60.

Le Mobilier français ferme à 1291.25 après avoir atteint 1035 ; l'Espagnol a varié de 877.50 à 885.

Les chemins français sont bien tenus.

L'Orléans reste à 1117.50 ; le Nord à 1040 ; le Lyon à 1205 ; l'Ouest à 550 ; le Genève à 415.

L'Est a faibli de 540 à 535.

Les Ardennes varient de 502.50 à 497.50.

Les Autrichiens ont baissé de 516.25 à 507.50.

Les Lombards sont à 596.25 ; les Russes à 427.50 ; les Saragosse de 730 à 727.50 ; le Nord de l'Espagne à 550 ; les Sardes à 392.50.

Les Gaz parisiens se maintiennent à 1790 ; les Petites-Voitures de 90 à 92.50 ; les Ports de Marseille, les Rivoli et les Magasins généraux conservent également la hausse acquise.

Cours moyen du comptant : 3 % 69.27 1/2.

à 1/2 % 96.60.

Banque de France, 3,380.

Crédit foncier, 1,500.

THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Jeudi 26 mars.

Spectacle extraordinaire au profit de la caisse de secours des artistes dramatiques.

M^{me} ESCLOZAS, premier sujet du théâtre impérial du Château, a bien voulu prêter son concours à cette représentation.

Première représentation de L'INVITATION A LA VALSE, comédie en 1 acte.

M^{me} Esclozas remplira le rôle de Mathilde.

LA CHANOINESSE, vaudeville en 1 acte.

M^{me} Esclozas remplira le rôle de Gabrielle.

UN MONSIEUR QUI PREND LA MOUCHE comédie-vaudeville en 1 acte.

LES DEUX AVEUGLES, opérette en 1 acte.

Ordre : 1. Un monsieur qui prend la mouche ; 2. La chanoinesse ; 3. L'invitation à la valse ; 4. Les deux aveugles.

Les bureaux seront ouverts à 6 h. 1/2.

— On commencera à 7 heures.

Prix des places :

Loges de première galerie, 3 fr. ; fauteuil de première galerie, 2 fr. 50 ; fauteuil d'orchestre, 2 fr. 50 ; première galerie, 2 fr. ; stalles de parquet, 2 fr. ; deuxième galerie, 1 fr. ; parquet, 1 fr. 25 ; parterre, 75 cent. ; amphithéâtre, 50 cent.

On peut se procurer des cachets à l'avance, de 9 heures à 4 heures, chez J. Reboux, Grande-Rue, 56.

Un supplément de 25 cent. sera perçu pour les cachets pris à l'avance, pour les places au-dessus de 2 fr. Pour les autres places, il sera perçu 10 c. par cachet.

FURNISSEUR de S. M. L'EMPEREUR SEULE ET VÉRITABLE

EAU DENTIFRICE

DE BOTOT.

Inventée en 1775, par M. BOTOT, approuvée par la Faculté de Médecine de Paris, et par la Commission nommée par S. Exc. le Ministre de l'intérieur, cette eau, depuis cette époque, n'a jamais cessé d'être recherchée comme supérieure pour la conservation des dents et les soins de la bouche.

Fortifier les gencives, raffermir les dents, les rendre blanches et saines, les entretenir en parfait état, en arrêter les douleurs la carie, telles sont les principales qualités de cette eau, composée de plantes et d'arômes bien choisis. Elle a, par excellence, la propriété de rendre la bouche fraîche et de communiquer à l'haleine la plus suave odeur.

Il était difficile qu'après un succès qui date de plus d'un siècle, cette eau dentifrice, dont les qualités sont si salutaires et si inimitables, échappât à la contrefaçon toujours grossière et souvent dangereuse. C'est pour mettre le public en garde contre de trop nombreux abus, que chaque bouteille achetée est revêtue de la signature M.-S. BOTOT et porte cette inscription : *Cui fides vide.*

L'eau de Botot a l'avantage de se conserver sans jamais s'altérer.

ENTREPOT : RUE COQ-HÉRON, 5, PARIS

Se trouve à Roubaix, chez M. Jacquet. 3632-4509

Déjeuner des enfants.

Pour fortifier les enfants et les personnes faibles de la poitrine ou de l'estomac, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le RACHAOUT des Arabes de DELANGRENIER. — Dépôts dans toutes les villes.

Chocolat purgatif de Desbrière.

Cet agréable purgatif se prend facilement et ne cause ni irritation, ni malaise. On le mange sec et on prend aussitôt une tasse de café, de thé au lait ou tout autre potage. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. — (Exiger sur chaque boîte la signature DESBRIÈRE car il y a des contrefaçons.)

MAL DE DENTS. — L'EAU DU Dr OMEARA calme à l'instant la plus vive douleur. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. 3665-284

Pastilles de Potard, pectoral unique dont les effets incontestables contre les rhumes, bronchites, asthmes, catarrhes, oppressions, grippe et glaires, sont reconnus par le corps médical infatigable dans les irritations de poitrine ; facilitent l'expectoration. Paris, 18, rue Fontaine-Molière. Dépôt à Roubaix, chez M. COILLE, pharmacien. 3609-44,320

CENT MILLE FRANCS pour 25 c.

275 Lots, tous en espèces,

de 100,000 fr.,—10,000,—5,000 fr., etc.

Le Billet, ne coûtant que 25 c., fait participer à toutes les chances de gain de tous les Lots, compris le gros lot de CENT MILLE FRANCS. — Tirage dans quelques jours, et vu l'emplacement du public à prendre de ces Billets à 25 c. pour gagner 100,000 francs, on en manquera avant ce très-prochain tirage. — Les prendre dès aujourd'hui même — (en noir ville et principales autres villes) — chez les libraires, débitants de tabac, épiciers, coiffeurs, qui ont affiché ces mots : « ICI DERNIERS BILLETTS ; 100,000 francs pour 25 c. »

DÉPOT D'HUITRES

Le sieur MEURANT, a l'honneur d'informer le public que le dépôt d'huitres qu'il avait ouvert chez VANNOYE, à l'estaminet du Pont Neuf,

Est transféré, à dater de ce jour, Chez BADART, estaminet du Minck.

Prix fixe : Le cent d'Huitres, 4 francs.

Au même dépôt : Crevettes, Ecrevisses, Homards.

On peut s'adresser à M. Meurant pour recevoir, dans un bref délai, toute espèce de poisson fin.

AVIS.

BAISSE DE 35 %

Rue Fosse-aux-Chênes, 22.

Grand assortiment de Papiers Peints depuis 20 c. le rouleau ; beau papier trois couleurs, à 70 cent., pour salon ; papiers satinés, dorés, à 1 fr. 90 ; devantures de cheminée depuis 75 c.

Chênes, agathes et marbres.

A la même adresse : ENCADREMENTS en tous genres, GLACES étamées et glaces nues pour devanture de magasin, BOULES PANORAMAS pour jardin.

3634 - 45 m. au 15 jt.

COMPAGNIE DES

Mines de Béthune.

DÉPOT DE

CHARBONS GRAS

des fosses de BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

La Compagnie des Mines de Béthune, dont le dépôt de charbons est situé PRÈS DE LA GARE DU CHEMIN DE FER, rue Latérale, à Roubaix, prie MM. les consommateurs de vouloir bien faire leurs commandes un ou deux jours à l'avance, afin qu'il ne soit apporté aucun retard dans les livraisons ; les charbons qui lui seront demandés seront toujours fournis exempts de tous mélanges, très galleux, bien secs et nouvellement extraits, aux prix suivants :

GROSSE GAILLETTERIE, 2 fr. 50 (l'hectolitre pesant 80 k., mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 85 (l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris).

2^e id., 1 fr. 65

FINES NOISSETTES, 1 fr. 55

GROSSE GAILLETTERIE, 2 fr. 45 (l'hectolitre pesant 80 k., pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 80 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).

2^e id., 1 fr. 60

FINES NOISSETTES, 1 fr. 50

GROSSE GAILLETTERIE, 2 fr. 40 (l'hectolitre de 80 kilogram. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne).

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 75 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne).

2^e id., 1 fr. 55

FINES NOISSETTES, 1 fr. 45

(Au comptant sans escompte).

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix qui peut varier de 15 à 20 c. entre l'hectolitre COMBLE dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Poivre, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

(1) Extrait des Grandes Usines de France, par M. Turgau.